

CONDITIONS D'INSCRIPTION AUX FORMATIONS B2S BRETAGNE

L'association B2S Bretagne enregistre votre inscription dans la limite des places disponibles et ne vous demande pas d'avancer les frais de formation. La formation sera à régler sur place le 1er jour de formation.

De ce fait, vous vous engagez à être présent à la formation ou vous êtes inscrit, votre place étant réservée et ne permettant pas à une tierce personne d'y participer si la cession est complète.

Si un empêchement vous obligerait à ne plus participer à cette formation, vous vous engagez à en avertir l'association B2S Bretagne dans les 8 jours qui précède le début de formation.

Dans le cas où vous seriez toujours inscrit mais que vous ne vous présentiez pas à la session de formation, l'association B2S Bretagne se réserve le droit de vous imposer le règlement de la formation dans son intégralité. Ce règlement ne serait nullement valable pour participer à une autre session de formation.

